



## BPJEPS

### Spécialité : Educateur Sportif

### Mention : Activités Physiques pour Tous

Un diplôme national de **niveau IV**, habilité par la **Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Académie de Normandie**.

Le **BPJEPS spécialité « Educateur Sportif » mention « Activités Physiques pour Tous »** (Arrêté du 21 juin 2016 portant création du diplôme – RNCP 28573 – CPF 241334) est une formation permettant d'acquérir les compétences indispensables à **l'animation** et à **l'encadrement d'activités physiques et sportives** dans un **cadre d'initiation et de découverte**, pour **tout public**, et de devenir **éducateur sportif**.

#### ACCESSIBILITE ET FINANCEMENT

La formation est **accessible à tous** par la voie de l'apprentissage ou de tout autre dispositif de formation (sauf financement régional), y compris aux **personnes en situation de handicap**.

Elle est également accessible en **VAE**.

#### **Prise en charge possible (étude au cas par cas) :**

- Opérateur de Compétences (OPCO)
- Employeur
- Compte personnel de Formation (CPF) associé à une prise en charge Pôle Emploi
- Autofinancement

#### PRE-REQUIS

- Avoir au moins **18 ans**
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation et prouver son **honorabilité**
- Être titulaire d'une **attestation de formation relative au secourisme**
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à **la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives de moins d'un an**
- Valider les **TEP** et nos **épreuves de sélection**

#### SITES DE FORMATION

- **Dieppe :**
  - *Adresse postale* : Stade Jean Dasnias - Rue des Bruyères - 76200 Dieppe
  - *Courriel* : [lesueurl.pro@gmail.com](mailto:lesueurl.pro@gmail.com)
  - *Téléphone* : 07 84 34 65 34
- **Mont Saint Aignan :**
  - *Adresse postale* : CFA ASRUC Formation – 37 rue de la Croix Vaubois – 76130 Mont Saint Aignan
  - *Courriel* : [formation@asrouenuc.com](mailto:formation@asrouenuc.com)
  - *Téléphone* : 06 28 13 24 41 – 06 26 18 10 45
- **Romilly sur Andelle – Pont Saint Pierre :**
  - *Adresse postale* : Salle du Marais – 13 Chemin du Marché – 27610 Romilly sur Andelle
  - *Courriel* : [formationpassionfoot.rsaps@gmail.com](mailto:formationpassionfoot.rsaps@gmail.com)
  - *Téléphone* : 07 49 67 31 77
- **Yerville :**
  - *Adresse postale* : CRJS - Rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville
  - *Courriel* : [damien.dubus@passionfoot.org](mailto:damien.dubus@passionfoot.org)
  - *Téléphone* : 06 08 98 19 55



## CALENDRIER ET DUREE

Entrées et sorties à date fixe

Durée de la formation : 20 mois

Dates de début et de fin de la formation : du 27/09/2021 au 28/04/2023

Nombre d'heures en centre de formation : 840 heures

Nombre d'heures en structure d'alternance : 1725,5 heures

## MODALITES D'INSCRIPTION ET DE RECRUTEMENT

Pour s'inscrire à la formation, il faut remplir un **dossier d'inscription** et l'envoyer **par courrier postal au CFA ASRUC Formation au plus tard un mois avant le début de la formation**. Au-delà, votre inscription ne sera pas prise en considération.

Il faudra également valider les **Tests d'Exigences Préalables (TEP)**, composés de deux épreuves :

Test navette « Luc Léger »	Test d'habileté motrice
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour les femmes : palier 6 réalisé, palier 7 annoncé</li><li>• Pour les hommes : palier 8 réalisé, palier 9 annoncé</li></ul>	Enchaîner 22 ateliers présentés en détails dans les arrêtés du BPJEPS APT. Modalités selon l'âge du candidat.

Pour connaître les dates des TEP, consultez le **calendrier régional** sur le site de la DRDJSCS de Normandie ([normandie.drdjscs.gouv.fr](http://normandie.drdjscs.gouv.fr))

Une fois les TEP validés, vous devrez réussir nos **épreuves de sélection**, qui se dérouleront aux dates ci-dessous :

- Dieppe : le 17/06/2021 ou le 13/09/2021
- Mont Saint Aignan : le 22/06/2021 ou le 14/09/2021
- Romilly sur Andelle – Pont Saint Pierre : le 21/06/2021 ou le 13/09/2021
- Yerville : le 18/06/2021 ou le 14/09/2021

Les épreuves de sélection seront composées comme suit :

Epreuve d'animation	Epreuve écrite	Entretien de motivation
Evaluation des aptitudes pédagogiques au travers d'une mise en situation d'animation	Evaluation des connaissances de l'environnement de l'éducateur sportif Evaluation de l'expression écrite Durée : 1 heure	Durée : 20 minutes

## OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le titulaire du BPJEPS APT devra :

- Être capable d'encadrer **tout public**, dans **tout lieu** et **toute structure**
- Être capable de mettre en œuvre un **projet d'animation**
- Être capable de **concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage** dans le champ des activités physiques pour tous
- Être capable d'encadrer en toute **sécurité**



## CONTENUS DE FORMATION

La formation se décompose en **quatre unités capitalisables** (UC).

<b>UC1 – Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure</b>
<b>UC2 – Mettre en œuvre un projet d’animation s’inscrivant dans le projet de la structure</b>
Communication et outils de communication
Outils de bureautique
Méthodologie de projet (préparer, conduire, évaluer)
Fonctionnement des entreprises et des associations sportives
Démarche citoyenne, laïcité, éthique
Caractéristiques des publics et des publics en situation de handicap
<b>UC3 – Concevoir une séance, un cycle d’animation ou d’apprentissage dans la mention « Activités Physiques pour Tous »</b>
<b>UC4 – Mobiliser les techniques de la mention « Activités Physiques pour Tous » pour mettre en œuvre une séance, un cycle d’apprentissage</b>
Méthodologie fondamentaux pédagogiques
Réglementation spécifique de l’éducateur sportif
Anatomie, physiologie
Pratique et encadrement des Activités Physiques Ludiques (jeux sportifs, jeux d’opposition, jeux d’adresse)
Pratique et encadrement des Activités Physiques d’Entretien
Pratique et encadrement des Activités Physiques de Pleine Nature
Positionnement à l’entrée en formation
Préparation et évaluation des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP)
Préparation aux épreuves certificatives initiales et aux épreuves de rattrapage
Présentation aux épreuves certificatives initiales et aux épreuves de rattrapage

## METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- **Méthodes pédagogiques :**
  - Pédagogie différenciée
  - Individualisation des parcours de formation
  - Evaluation par les pairs
  - Mises en situation professionnelle
  - Auto-évaluation à l’aide de supports vidéo
- **Outils pédagogiques :**
  - Livret d’apprentissage
  - Plateforme de Formation Ouverte à Distance
  - Centre de ressources numériques
  - Bibliothèque
  - Tableaux interactifs numériques



## MODALITES D'EVALUATION

### EPMSP

- Mise en place d'une **séquence d'animation** sur une des trois familles d'activités que le candidat choisit, en sécurité, d'une durée de 30 minutes.
- **Entretien** de 15 minutes sur la famille d'activités présentée au cours duquel il analyse et évalue cette séquence d'animation en mobilisant les connaissances acquises et justifie les choix de sécurité mise en œuvre.

### UC1 et UC2

Transmission d'un **document écrit personnel** explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un **projet d'animation dans la structure d'alternance**.

Ce document constitue le support d'un **entretien** d'une durée de 40 minutes au maximum, dont une présentation orale par le candidat d'une durée de 20 minutes maximum permettant la vérification de l'acquisition des compétences.

### UC3

- Production de **deux dossiers pédagogiques** présentant chacun un cycle d'apprentissage d'au moins 6 séances réalisées en structure d'alternance dans deux des trois familles d'activités
- **Mise en situation professionnelle** : animation d'une séance d'apprentissage par famille, d'une durée minimum de 45 minutes et de maximum 120 minutes
- **Entretien** d'analyse et d'évaluation de 30 minutes maximum

### UC3

- **Mise en situation professionnelle** : animation d'une séance dans la famille d'activités restante d'une durée minimum de 45 minutes et de maximum 120 minutes
- **Entretien** d'analyse et d'évaluation de 15 minutes maximum

## ADAPTATION DU PARCOURS ET EQUIVALENCES

Notre **référent handicap**, Alexandre FILIPPI, accompagne les apprenants en situation de handicap dans la construction de leur projet tout au long du parcours de formation.

Il est possible de bénéficier **d'allègements d'heures, de prérequis d'entrée** en formation ou encore **d'équivalences d'UC** en fonction des expériences antérieures et selon les dispenses et équivalences précisées dans l'arrêté de spécialisation du diplôme (nous contacter pour plus de renseignements).